



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Pêches traditionnelles Jeudi 4 Mai 2023 – Bilbao

Nicolas Fernandez Munoz, président du groupe de travail, a débuté la réunion par la validation du précédent compte-rendu et la validation de l'ordre du jour avec un changement qui placera l'intervention de Morgane Ramonet (CDPEMEM 29) en premier point de l'ordre du jour.

1. Questions diverses – Situation du Poulpe dans le Finistère (France)

Morgane Ramonet (CDPEMEM Finistère) a fait part de l'augmentation significative des débarquements de poulpe en Bretagne, depuis 2021 et renforcée en 2022, notamment au port de Concarneau. Ceci entraîne beaucoup d'interrogations concernant la prolifération de cette espèce et de son exploitation. Un projet de recherche a donc été mis en place pour comprendre la biologie de l'espèce et quantifier les différents rendements par engin. Dans ce cadre, un voyage d'études dans les Asturies est prévu, pour observer les méthodes en place qui ont permis notamment l'obtention du label MSC.

Manu Kelberine (CRPEMEM Bretagne) a ajouté que l'abondance de cette espèce a un impact fort sur d'autres espèces : le poulpe dévorant coquillages et crustacés.

Francisco Portela Rosa (VIANAPESCA) a commenté que le poulpe est également une espèce très présente dans sa zone, et semble avoir un cycle biologique de 4 ou 6 ans, où la capture est réduite. Concernant les mesures, la taille minimale est de 700g et le poulpe est pêché grâce à des tuyaux en plastiques, cette méthode est en cours d'évaluation pour éviter l'utilisation du plastique, et les remplacer par des pots en argile.

Mariano Garcia (Fédération des cofradias de pescadores de Huelva) a ajouté que la pêche de poulpe est aussi réglementée dans le golfe de Cadix, avec une période d'arrêt biologique, mais une taille minimale de 1 kilo, entraînant des effets négatifs de frontière avec le Portugal, favorisant le braconnage.

Maria-José Rico (FECOPPAS) a fait part des mesures dans les Asturies, la pêche est effectivement labélisée MSC grâce à la mise en place d'un plan de gestion comprenant une taille minimale d'un kilo, l'utilisation de nasses, et une déclaration des captures et des navires concernés. Ceci a permis une meilleure valorisation du poulpe sur le marché. Ce travail avait été réalisé en collaboration avec WWF, et Maria-José Rico se tient à la disposition des membres pour échanger.

Raul Garcia (WWF) a commenté que la demande mondiale en poulpe augmente, le travail réalisé dans les Asturies est très intéressant, la seule autre certification actuelle est en Australie. Plusieurs éléments environnementaux peuvent impacter la biologie du poulpe, c'est pourquoi le modèle d'évaluation dynamique utilisé dans les Asturies est très adapté.





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

En conclusion, Nicolas Fernandez Munoz a proposé de créer un groupe d'échange sur ce sujet, afin de partager les bonnes pratiques, ce que le groupe a approuvé.

2. Présentation du plan d'action de la Commission Européenne

Raluca Ivanescu (DGMARE) a rappelé l'objectif du plan d'action adopté par la Commission européenne début 2023 : entamer un dialogue avec les parties-prenantes pour répondre aux défis du secteur de la pêche :

- Sortir de sa dépendance aux énergies fossiles
- Stopper la dégradation des écosystèmes marins
- Favoriser le renouvellement générationnel.

Le plan d'action expose ainsi une vision stratégique ambitieuse et propose des actions concernant la protection des espèces sensibles, la protection des fonds marins, avec notamment la question du chalutage de fond dans les aires marines protégées (AMP).

La Commission se prépare à des discussions difficiles, il est important que les groupes régionaux se saisissent de ces sujets, pour identifier les mesures les plus adéquates sur leurs zones de compétence. Un soutien financier pour l'innovation et la collecte de données pourra être envisagé.

Francisco Portela Rosa (VIANAPESCA) s'est montré inquiet de la fermeture de zone de pêche, qui vient s'ajouter aux fermetures liées à la construction de parcs éoliens : où sera-t-il possible de pêcher ?

Juan Manuel Trujillo (ETF) a informé les participants que son organisation débutait une semaine d'actions contre ce plan, considérant que la voix des pêcheurs n'avait pas été prise en compte. Les aspects socio-économiques doivent impérativement être reconsidérés, comme l'un des 3 piliers du développement durable : le maintien de l'emploi n'est pas considéré dans le plan, alors même que la demande en produits de la mer ne cesse d'augmenter : l'import sera nécessaire pour y répondre, déplaçant les impacts environnementaux hors de l'Europe. Le plan de la Commission semble vouloir se débarrasser des navires de pêche, un dialogue n'est pour l'instant pas possible, l'ETF attend une réponse suite à sa semaine de mobilisation.

Les commentaires de Juan Manuel Trujillo ont été applaudis par le secteur espagnol.

Serge Larzabal (CNP MEM) a ajouté que le renouvellement générationnel ne pourra pas se faire s'il ne reste plus aucun navire. Manuel Fernandez Belmonte a quant à lui insisté sur le besoin de sécurité alimentaire en Europe : de ne pas dépendre de l'importation, ce que la pandémie de Covid-19 a mis en lumière dans de nombreux secteurs.

David Milly (OP Pêcheurs d'Aquitaine) a ajouté que la proposition d'interdiction du chalutage dans les AMP intervient alors même que des projets d'analyse de risque sont en cours dans de nombreuses zones concernées. Ce plan a initié des mouvements sociaux en France, traduisant le sentiment de trahison et de marche forcée vers l'interdiction. Pour avancer, il faudrait replacer la pêche parmi l'ensemble des activités impactant le milieu marin.



Manu Kelberine (CRPMEME Bretagne) a commenté que le GIEC n'affirme pas que le chalutage a un impact sur les sédiments. Manu Kelberine a ajouté que si ce document n'a pas de valeurs juridiques, il donne cependant aux États Membres des échéances pour proposer des mesures de gestion.

Raluca Ivanescu (DGMARE) a informé les membres que le Conseil donnera son avis sur le plan en Juin 2023, et insiste que le plan d'action n'a pas de pouvoir juridique, les demandes aux États Membres sont faites dans le cadre de la régionalisation, un principe de base à la DGMARE, permettant une analyse plus fine. Les recommandations conjointes seront évaluées par le CSTEP.

La Commission fera prochainement part d'éléments de calendrier pour continuer le dialogue.

Les membres du groupe de travail se sont accordés sur le fait que le CC SUD doit apporter une réponse, et mettre en place un programme de travail en ce sens. Beaucoup ont cependant exprimé des doutes quant à l'utilité d'un tel avis, face à la faible écoute de la Commission.

3. Présentation de la Mission Océan

Jose Luiz Moutinho (Atlantic International Research Center) a présenté la Mission Océan qui a 3 objectifs :

- Protéger et restaurer les écosystèmes
- Prévenir et éliminer les pollutions
- Une économie durable et neutre en carbone.

Pour cela, différents projets seront réalisés dans une phase pilote afin d'identifier les solutions adaptées à chaque zone et ainsi les répliquer à plus grande échelle. De nombreux échanges seront possibles.

Nicolas Fernandez Munoz (OPPCONIL), Serge Larzabal (CNPMMEM) ont souligné la complexité et l'envergure de cette mission, et questionne la place de la pêche et des professionnels dans ce projet ? Serge Larzabal a commenté le besoin d'une mission pour sauver les pêcheurs.

Jose Luiz Moutinho a ajouté qu'effectivement ce programme était très ambitieux, la mission cherche à développer un dialogue avec l'ensemble des parties-prenantes (pas uniquement la pêche), des solutions innovantes pour répondre aux enjeux identifiés.

4. Renouvellement générationnel

Laura Herrera (SINERXIA) a présenté le projet 'Notre avenir en mer' porté par le GALP de Cadiz pour répondre au vieillissement de la main d'œuvre dans le secteur. Plusieurs actions ont été mises en place après l'identification du public cible :

- Journées d'information dans les collèges et portes-ouvertes

- Contenu de promotion du secteur (vidéos et dépliants)
- Contenu d'information sur les formations possibles et nécessaires

La réponse des établissements scolaires a été très positive, mais il est essentiel de continuer à promouvoir le secteur, changer son image de métier de « second choix », mettre en avant son caractère essentiel et la fierté des pêcheurs. Carlos Gutierrez Pedrajo (FECOPESCA) a commenté qu'un travail similaire été réalisé en Cantabrie.

Julie Maillet (CNPMEM) a également partagé les résultats des actions menées en France. Celles-ci étaient également à destination des établissements scolaires mais aussi des personnes en reconversion professionnelle, et se basait sur la création de contenu vidéo et de kit pédagogique : 14 000 vues, 1250 de téléchargements du Kit sur 8 mois.

Serge Larzabal (CNPMEM) a remercié l'ensemble des initiatives qui promeuvent le secteur de la pêche, c'est selon lui un travail qui doit être réalisé par tous, notamment en mettant en valeur le salaire des matelots : la pêche est un métier difficile mais où il est possible de gagner de l'argent.

Juan Manuel Trujillo (ETF) a partagé les initiatives menées par son organisation notamment pour maintenir les travailleurs dans le secteur, il est pour cela indispensable de travailler sur la sécurité et le confort à bord. ETF travaille également sur l'homogénéisation des conditions sociales dans le secteur.

Nicolas Fernandez Munoz a conclu en mettant en avant les éléments positifs du secteur (fierté, souveraineté alimentaire...) et le besoin de valorisation de ces éléments positifs, pour les faire connaître de la société.

5. Transition énergétique – présentation de la Commission Européenne

Ana Peralta Baptista (DGMARE) a introduit la communication de la Commission européenne pour la décarbonation de la flotte et publiée le 21 février 2023.

Cette Communication s'inscrit dans la volonté de limiter la dépendance du secteur aux énergies fossiles, d'améliorer sa résilience et réduire son empreinte carbone.

Pour réaliser cette transition, qui nécessitera du temps, la Commission propose d'entamer un travail commun pour identifier les difficultés, les innovations disponibles, les compétences requises. Les besoins identifiés pourront alors bénéficier d'un financement pour permettre le développement de solutions, à la fois pour la formation et la modernisation, un guide sur ces financements sera publié afin de les rendre plus accessibles.

Un dialogue avec les parties-prenantes doit être initié, à ce titre, la Commission Européenne organise une conférence le 16 Juin 2023 à Bruxelles, et prépare une plateforme en ligne de partage des connaissances ;

Aurelio Bilbao (OPESCAYA) a proposé la création de centre technologique dans les ports, au plus près des enjeux, pour réaliser des projets de recherche et développement et trouver des



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

solutions pratiques et non théoriques. Il serait par ailleurs selon lui, contreproductif de stopper les aides au gasoil, qui mettrait un terme à la pêche européenne.

Pedro Capela (APEDA) a commenté les limites des nouvelles technologies nécessitant plus d'espace donc une perte d'espace de stockage pour finalement une perte d'argent. Il faut étudier la rentabilité entre l'investissement, la perte de production et les économies d'énergie. La maintenance de ces machines est selon lui également un enjeu à considérer.

Pour Javier Lopez (OCEANA) cette communication va dans le bon sens, c'est la première fois que la Commission étudie la décarbonation du secteur. C'est un projet complexe et de long terme, des mesures plus simples sont cependant envisageables à plus court terme : l'optimisation des trajets, l'optimisation de la vitesse des navires, l'aérodynamisme des navires et des engins.

Serge Larzabal (CNPMEM) a rappelé que le CC SUD a déjà publié un avis sur la question de la modernisation des navires, non consensuel cependant, car ces discussions se heurtent toujours au problème de la capacité de pêche, point sur lequel ONG et Commission ne sont pas prêts à débattre, alors que condition *sine qua non* pour la décarbonation selon le secteur.

Ana Peralta Baptista (DGMARE) a confirmé qu'effectivement les solutions doivent venir du secteur, c'est pourquoi la Commission entame ce dialogue. Une étude des technologies existantes est en cours, pour déterminer les coûts et bénéfices de chacune, les résultats seront disponibles fin 2023. Ana Peralta Baptista a souligné l'impossibilité de trouver une solution unique, et la Commission ne cherchera pas à imposer une technologie. Le besoin de formation est par ailleurs bien identifié par la Commission.

Franciscos Nikolian (DGMARE) a complété en ajoutant que la Commission n'impose rien, mais recherche le dialogue. Concernant la capacité, une réserve est disponible et utilisable au niveau des États Membres et le FEAMPA peut financer ces travaux pour la transition énergétique, des possibilités existent déjà.

Nicolas Fernandez Muñoz a conclu la réunion en encourageant le secteur à être plus visible y savoir reconnaître que notre secteur est plus intéressé que la propre Commission Européenne à avoir des ressources durables, puisque c'est d'elles que dépend nos vies. Il faut se sentir fiers de notre métier même si beaucoup vivent de la mer sans y aller concrètement.

CONCLUSION

- **Le secrétariat proposera aux membres un programme de travail pour répondre au « paquet » de communications de la Commission Européenne**
- **La création d'un groupe Ad-Hoc poulpe sera proposée au Comité Exécutif**

